



# PROPOSITION DE PRÊT POUR LE FINANCEMENT PARTIEL DU PROJET DE PAVAGE DES RUES ET D'ASSAINISSEMENT DANS LA VILLE DE LOMÉ (PHASE TI) EN RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**Date D'approbation :**

Juin 2007

**Pays :**

TOGO

**Localité :**

Agbalépédogan ,  
Bè-Klikamén, Aflao Gakli,  
Lomégan , Amoutivé et Bè

**Type :**

Prêt

**Montant :**

4 000 M FCFA

## 1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de pavage de rues et d'assainissement dans la ville de Lomé (phase II) au Togo a été identifié par la Banque suite à la requête d'octroi d'avance de fonds pour la réalisation des études technico-économiques et environnementales adressée par la partie togolaise en mars 2000. La requête de financement dudit projet a été adressée à la Banque par lettre n° 2846/MEFP/DGPAT/DCP du Ministre de l'Economie, des Finances et des Privatisations en date du 04 novembre 2004. Le présent rapport a été rédigé sur la base :

- des études économiques et techniques détaillées réalisées par le bureau d'études l'ecluiiConsult en décembre 2003 et actualisées en 2007 par L'AGETUR-TOGO;
- des études d'impact environnemental et social réalisées par le bureau d'études l'ecluiiConsult en décembre 2003;
- et des conclusions clés de la mission d'évaluation conduite par la Banque au Togo du 19 avril au 04 mai 2007.

## 2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet de pavage de rues et d'assainissement dans la ville de Lomé (Phase 2) trouve sa justification dans les considérations ci-après :

- contribution à l'amélioration de la circulation à Lomé ;
- insertion dans le plan directeur d'assainissement de la ville de Lomé ;
- contribution à la lutte contre la pauvreté.

## 3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet le pavage de rues et la construction d'ouvrages de drainage et d'assainissement dans la ville de Lomé, Il comprend le

pavage de 2 842 ml de voies, la réalisation d'environ 11 000 ml de caniveaux et de collecteurs et l'aménagement d'un bassin de rétention d'eaux pluviales.

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de transport et du cadre de vie des populations de la ville de Lomé.

Les objectifs spécifiques sont : iii) assurer la collecte et le drainage des eaux de pluies et sécuriser la population contre les inondations ; iv) améliorer l'écoulement du trafic automobile et des engins à deux roues dans la zone du projet.

#### **4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET**

Le projet concerne (i) le pavage de la rue Amemaka Libla et de l'avenue des Evala et (ii) la réalisation d'ouvrages d'assainissement dans les quartiers Agbalépédogan, Aflao Gakli et Bè Klikamè. La rue Amemaka Libla traverse les quartiers Amoutivé et Bè. Elle fait la jonction entre le boulevard de France et l'avenue Augustino de SOUZA au niveau du quartier Bè. S'agissant de l'avenue des Evala, elle permet de relier le carrefour Lomégan, sur la rue des Tecks, à l'avenue Pya prolongé

#### **5. LES COMPOSANTES DU PROJET**

Le projet comprend les composantes suivantes : i) fourniture de pavés et de bordures ; ii) travaux ; iii) contrôle et surveillance des travaux ; iv) maîtrise d'ouvrage délégué ; v) prestations CITAIRIC ; vi) audit technique et financier ; et vii) indemnisation et réinstallation des populations

#### **6. COÛT ET FINANCEMENT**

Le coût total hors taxes du projet, s'élève à 4 440 M FCFA, et financé comme suit:

BOAD (4 000 M FCFA) et

L'Etat togolais (440 M FCFA)